



Conditions générales de vente :

1. **Offres** : Nos offres sont valables, sauf stipulation contraire, pendant une durée d'un mois à dater de l'émission.
2. **Acceptation des commandes** : Aucune commande ne nous lie si elle n'a pas été expressément et formellement acceptée par nous. L'acceptation de l'offre par le client implique que toute demande supplémentaire entraînera une modification de celle-ci et impliquera un nouveau calcul du prix.
3. **Délais de réalisation** : Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement de notre part et, en tout état de cause, ne commencent à courir qu'après validation du devis et, le cas échéant, des maquettes. Les délais de livraison impliquent que le client ait fourni, préalablement à sa commande, l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du projet. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de modifier la date de livraison. En conséquence, les retards de livraison ne peuvent justifier l'annulation de la commande, le refus de la marchandise ou le paiement de dommages et intérêts.
4. **Réclamations** : Toute facture est réputée acceptée, à défaut de contestation nous adressée dans les 8 jours de son envoi, ce par recommandé avec accusé de réception. Le délai de réclamation est calqué sur le délai de huitaine pour contester les factures.
5. **Garanties** : En aucun cas, nous ne pouvons être tenus responsables d'une information et/ou communication erronée, inexacte, incomplète qui nous serait donnée par le client et/ou ses responsables et mandataires. Les réalisations sont liées aux outils technologiques et informatiques actuels, notre responsabilité ne pouvant être engagée dans l'hypothèse où ceux-ci deviendraient obsolètes par l'écoulement du temps et/ou l'évolution des technologies. Nous ne pouvons garantir les actes de piraterie informatique. Toute modification, tout aménagement, tout ajout, toute mise à jour... qui ne serait pas réalisé(e) à notre initiative ne peut engager notre responsabilité et est fait(e) sous la seule responsabilité du client.
6. **Droits réservés** : Nous nous réservons le droit de citer, publier ou imprimer toute réalisation pour le client en vue de poursuivre la promotion et le développement de nos activités. Le client marque accord exprès quant à ce en prenant connaissance des présentes conditions générales.
7. **Hébergement** : Nous faisons appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet pour placer les applications. Cette société est indépendante de **DEBOUCK LAURENT** qui est un simple intermédiaire entre le client et la société d'hébergement. De son côté, le client peut choisir une société en se passant du concours de **DEBOUCK LAURENT** et se garde le droit de facturer tous les dépassements de bande passante éventuel. Nous n'avons aucun pouvoir décisionnel et ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ces conditions de vente, le client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie par **DEBOUCK LAURENT** et se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu de l'application du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Le client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. **DEBOUCK LAURENT** décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le client. Néanmoins, l'application sera conçue d'une manière telle qu'une utilisation normale de celui-ci ne puisse entraîner une infection du serveur. Aucune compensation ne pourra être fournie en ce qui concerne la réservation du nom de domaine. Le montant de cette réservation est non remboursable.
8. **Browsers** : **DEBOUCK LAURENT** s'engage à fournir des applications web aptes à fonctionner sur les dernières versions de Internet Explorer et Firefox ou Google Chrome. Toute demande concernant d'autres browsers devra être mentionnée par le client.
9. **Litiges** : En cas de litige, les Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur seront seuls compétents. Toute commande et tout contrat seront régis par le droit belge.
10. **Factures** : Toutes nos factures sont payables comptant, sauf stipulation contraire et sont payables dès réception de la facture. Sous réserve de l'application de dispositions législatives plus favorables, en cas de non-paiement à son échéance, toute facture portera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêts au taux de 12 % l'an et sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une clause pénale forfaitaire de 10 % avec un minimum de 50 euros, ainsi que de tous les frais de recouvrement de la créance. Le non-paiement d'une seule facture entraîne la suspension de tous contrats ou de toutes commandes qui ne seraient pas encore exécutés, à notre seule discrétion, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires. Les travaux livrés demeurent la propriété exclusive de **DEBOUCK LAURENT** jusqu'au plein acquittement de toutes les créances qui résultent de la convention de la vente pour l'acheteur : en cas de non paiement à leur échéance, l'acheteur autorise le vendeur à reprendre les travaux, dans leur totalité, à n'importe quel moment et en quelque lieu que ce soit. Si nécessaire, l'acheteur autorise le vendeur à pénétrer dans ses locaux.
11. **Financement** : **DEBOUCK LAURENT** ne peut être tenu responsable d'un éventuel refus de financement de la part d'un organisme financier.
12. **Conditions générales** : **DEBOUCK LAURENT** se réserve le droit de modifier à tout moment ses conditions générales. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment où l'offre est acceptée.

La commande implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Date et signature avec la mention « Lu et Approuvé »

--